

PREAMBULE

Après le rejet de la CED
COMMENT COMBLER LE VIDE ?

...Ou quand Mendès-France découvre - mais un peu tard - les vertus de la supranationalité.

Comment boucher le trou où l'Assemblée Nationale française, vient, le 30 août 1954, de faire tomber la CED (une communauté européenne de défense dirigée par un pouvoir politique) ?

C'est le gouvernement britannique qui réagit le plus vite : dès le 1^{er} septembre, il propose de réunir à Londres, pour en discuter, les représentants des Six, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Winston Churchill, Premier Ministre, n'a pas changé d'avis : il faut, dit-il, faire accéder la République Fédérale Allemande au Pacte de l'Atlantique-Nord et à l'OTAN, son organisation militaire ; ce qui signifie lui rendre sa souveraineté et l'aider à reconstituer une armée nationale.

Cette proposition crée un choc au MRP, où résonne encore la formule qu'a employée Maurice Schumann dans ses élans oratoires pour la défense de la CED : "L'Allemagne dans l'Union européenne, oui, l'Allemagne dans le Pacte Atlantique, jamais !"

C'est un choc aussi pour Pierre Mendès-France, que la tempête diplomatique déclenchée par l'événement à l'Ouest et à l'Est va emporter dans ses tourbillons et obliger à se dédire et à se contredire ...

A Bonn, à l'issue d'un conseil de cabinet tenu le même jour, 1^{er} septembre, Adenauer propose une conférence à Sept, sans la France. Les tuiles tombent, comme dirait Bidault.

Le 3 septembre, dans une interview au Times, le chancelier allemand attaque vivement le chef du gouvernement français. Les tuiles ne remontent pas sur le toit.

Le 9 septembre, le Foreign Office annonce l'ouverture prochaine d'une conférence à Huit, puis à Neuf, car on avait oublié le Canada, qui l'a fait remarquer à Londres.

Le même jour, le ministre des Affaires étrangères soviétique fait savoir que le réarmement de la République Fédérale Allemande créerait un obstacle infranchissable à l'unification future de l'Allemagne. C'est un coup dur pour les vingt ou trente députés français qui, d'abord hésitants, ont choisi finalement de voter contre la CED après avoir entendu le discours d'Edouard Herriot expliquant à l'Assemblée que ce traité serait un obstacle insurmontable à des négociations avec l'Union soviétique.

Où est donc la sortie ?

Encore une fois c'est le Foreign Office qui indique une issue possible.

Anthony Eden part le 11 septembre en tournée dans les capitales européennes, à Bruxelles, à Bonn, à Rome, à Paris, où il séjourne les 15 et 16 septembre. Il propose l'association de la RFA à toute nouvelle structure occidentale avec la pleine participation de la Grande-Bretagne. C'est un geste en direction de Mendès-France. Mais celui-ci, qui redoute un réarmement allemand trop important, fait une contre-proposition : limiter le réarmement de la RFA dans un cadre européen (et non pas atlantique), de préférence dans le cadre du Traité de Bruxelles, qui, signé en mars 1948, avait pour objet de faire barrage à une nouvelle menace militaire allemande.

Les discussions s'enlèvent.

Forster Dulles, le secrétaire d'Etat américain, entreprend le 15 septembre de faire lui aussi sa tournée européenne ; à ceci près qu'il néglige de s'arrêter à Paris et se contente d'adresser un message au chef du gouvernement français. Le 17, après s'être entretenu avec Adenauer, il demande que la RFA soit rétablie dans sa pleine souveraineté et participe en pleine égalité des droits à un système de sécurité collective occidental.

Mendès-France ne dit ni oui ni non ; il mûrit sa réponse et décide d'aller l'exposer à Strasbourg devant l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, où il monte à la tribune le 20 septembre. Cette réponse est pour le moins embarrassée.

Il commence par reconnaître que "l'élément largement supranational qui prévalait dans la CED" a provoqué le rejet du traité par l'Assemblée Nationale française.

Il dit ensuite qu'il n'a pas l'intention d'étudier devant l'Assemblée de Strasbourg "dans quelle mesure une dose plus ou moins forte de supranationalité est aujourd'hui nécessaire dans l'édification de l'Europe occidentale". Après quoi, il laisse apparaître que, désormais, une certaine dose de supranationalité serait effectivement nécessaire : "On est amené à constater que, tout au moins dans son état actuel, le Traité de Bruxelles ne contrôle pas d'autorité centrale ayant un caractère d'exécutif ; si donc demain nous confions au Conseil des ministres de ce traité des responsabilités d'exécution, qui s'exerceraient dans le domaine militaire, il faudra bien y introduire certains éléments d'autorité et, pourquoi ne pas le dire, une certaine dose de supranationalité".

Oui, pourquoi ne pas le dire ? Et pourquoi ne pas l'avoir dit le 30 août au Palais-Bourbon ? Des "responsabilités d'exécution" , "certains éléments d'autorité" ? Pourquoi ce langage obscur ? Pourquoi ne pas dire clairement qu'il est nécessaire, pour faire fonctionner une défense commune, de se donner un pouvoir politique, qui sera nécessairement supranational ?

Le chef du gouvernement français tente de freiner cette marche en avant, dont il comprend bien la nécessité, mais dans laquelle il ne se sent pas encore prêt à s'engager.

Bon gré mal gré, au fil des négociations, il accepte le principe de l'admission de l'Allemagne dans l'OTAN, mais il s'accroche à la tige du frein ; d'accord, dit-il, mais "dans le cadre d'un règlement global" du problème allemand comprenant le contrôle du réarmement allemand, un accord franco-allemand sur la Sarre, l'engagement des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne de maintenir leurs troupes sur le continent (durant 50 ans, précise-t-il).

Il s'attire ainsi une réponse cinglante de Forster Dulles le 29 septembre à la Conférence des Neuf, à Londres : le rejet de la CED a répandu dans le Congrès américain le sentiment que les Etats-Unis feraient mieux de ne pas prendre d'engagement à long terme qui les lierait à l'Europe. Et le secrétaire d'Etat américain ajoute : "Si, en utilisant le moyen que constitue le Traité de Bruxelles, il est possible de trouver dans ce nouveau système des raisons constantes d'espérer que l'unité des pays européens représentés ici se développe et si les espoirs qui avaient été fondés sur le Traité de la CED peuvent raisonnablement être reportés sur les accords qui résulteront de la présente conférence, je serai alors certainement disposé à recommander au président (Eisenhower) de renouveler les assurances offertes au printemps dernier ..."

Cette déclaration américaine équivaut à une sanction sévère de la politique sinieuse de Mendès-France. En effet, on prend acte à la Conférence de Londres que si la CED est morte elle reste néanmoins la référence pour organiser la défense de l'Europe ...

Ce long chemin diplomatique s'achève - provisoirement - le 3 octobre 1954 par la signature d'un Acte final de la Conférence des neuf puissances à Londres (voir *L'Année Politique - 1954*), où il est prévu l'extension du Pacte de Bruxelles à la RFA et à l'Italie et la création d'une agence de production des armements.

Jacques Parini